



Aide aux projets culturels des territoires

Saison : 2014/2015

Dossier de demande de subvention départementale

Nom de la commune ou de l'EPCI :
GRIGNY

Vos interlocuteurs

Votre référent-e départemental-e :

Fanny WIRMANN-CAMBOULIVES

Tel : 01 60 91 31 10

Fax : 01 60 91 94 50

Courriel : fwirman@cg91.fr

Coordination générale du dispositif :

Christine ROSSO

Tel : 01 60 91 77 16

Courriel : crosso@cg91.fr

Le dossier rempli est à retourner impérativement avant le 30 septembre 2014 par courriel aux personnes mentionnées ci-dessus et par courrier à :

**Monsieur le Président du Conseil général de l'Essonne
Direction de la Démocratie Locale de la Contractualisation et de l'animation Communales
(D.D.L.C.C.)
Hôtel du Département
Boulevard de France
91012 EVRY CEDEX**

Présentation générale du dispositif et éligibilité

La délibération 2013-03-0015 du 30 septembre 2013, « Pour une politique culturelle partagée : nouvelle stratégie départementale » propose un nouveau cadre d'intervention et de soutien aux acteurs locaux avec la mise en place de 4 volets d'aides, dont une aide aux projets des territoires, s'articulant autour de 3 axes stratégiques :

- l'éducation artistique et culturelle,
- la « culture solidaire »,
- la création, l'innovation et la recherche.

> Objet et champ d'application

> Le volet d'aide aux projets des territoires a pour objet :

- d'accompagner les dynamiques de projets et d'initiatives culturelles locales,
- de mobiliser les ressources et les compétences des structures municipales ou intercommunales sur la base de projets spécifiques à chacun des territoires,
- de promouvoir une vision stratégique qui favorise l'éducation, la cohésion sociale et territoriale et l'innovation,

afin de faire émerger un partenariat adapté à chaque territoire autour des 3 axes stratégiques précités, avec une attention privilégiée à la mise en œuvre d'un réel accompagnement des publics et à la place faite aux jeunes.

> Cette nouvelle saison sera ainsi l'occasion :

- d'accompagner les projets culturels de la collectivité locale ou intercommunale candidate en adéquation avec les 3 axes prioritaires départementaux,
- de permettre une visibilité globale des acteurs ressources sur le territoire,
- de nourrir le dialogue entre la collectivité locale ou intercommunale et le-la référent-e en charge de ce dispositif au Conseil général, à partir d'un état des lieux.

> Les conditions d'éligibilité

- s'inscrire dans un ou plusieurs des 3 axes stratégiques précités,
- retourner l'état des lieux renseigné,
- s'engager à mettre en place un comité culturel territorial,
- désigner un-e professionnel-le en charge de la coordination du dispositif,

> NOM /PRÉNOM : PICHON CLAUDE
 > Fonction : DGAS
 > Tel : 01 69 02 45 90
 > Courriel : claude.pichon@grigny91.fr

- joindre un courrier du maire ou du président de l'EPCI sollicitant une demande de subvention dans le cadre de ce dispositif,
- avoir délibéré pour solliciter une aide au titre de ce dispositif :

> Date de la délibération du conseil municipal ou communautaire : -----

> Mode d'emploi

Le présent dossier d'aide aux projets des territoires se compose :

- de fiches projets :
 - chaque projet doit s'inscrire dans un des 3 axes stratégiques,
 - il n'y a pas de minimum de fiche(s) projet(s) par axe,
 - il convient de dupliquer autant de fois que nécessaire les fiches ci-après, dans la limite d'un nombre maximum total défini comme suit :
 - 6 pour les communes et EPCI n'ayant ni établissement d'enseignement artistique et culturel, ni centre culturel, ni cinéma, ni lieu de musiques actuelles,
 - 9 pour les communes et EPCI dotés d'établissements d'enseignement artistique et culturel, ou d'un lieu de musiques actuelles précédemment conventionné, ou d'un centre culturel ou d'un cinéma.
- d'une fiche synthèse financière globale

Axe 1/ Éducation artistique et culturelle

Fiche projet n°: 1...

En lien avec la circulaire signée par les ministres de l'Éducation nationale et de la Culture, les projets inscrits dans cet axe doivent privilégier des parcours d'éducation artistique et culturelle (EAC) tout au long de la jeunesse, de la petite enfance à l'université, permettant « d'acquérir des savoirs artistiques et culturels, de pratiquer les arts, de découvrir des œuvres, des artistes, des monuments et des lieux à caractère artistique et culturel », en temps scolaire, périscolaire et extra scolaire.

Il s'agit, sur les territoires, de favoriser l'émergence de parcours culturels pour les jeunes, en particulier :

- en soutenant les enseignements artistiques et les pratiques amateurs,
- en développant de nouvelles formes de médiation (notamment liées aux images)

- en promouvant la présence artistique dans les établissements scolaires, structures culturelles et socioculturelles,
- en encourageant la création de projets artistiques et culturels pour et avec les jeunes, ainsi que la transmission du patrimoine culturel.

Une attention particulière sera portée à la recherche de partenariats construits dans la durée, de rencontres et d'opportunités locales (avec les établissements d'enseignement artistique, les structures culturelles, les établissements scolaires dont les collèges, les équipes artistiques implantées ou en résidence longue, les réseaux d'éducation populaire ...).

Intitulé de la fiche projet	ADA
Projet	Ateliers de Découvertes Artistiques
Structure pilote désignée	Conservatoire municipal de musique danse et arts plastiques
Interlocuteur-trice (Nom et coordonnées)	Edgar SOLMI directeur du conservatoires 01 69 24 87 01
Objectifs	<p><i>Compte tenu des changements et réformes qui se profilent à l'horizon des prochaines années (modification des rythmes scolaires, construction d'un nouvel établissement, réflexions en cours sur les modalités de transmission des savoirs et sur l'éducation en général), le conservatoire souhaite élargir sa collaboration avec les écoles de la ville et jouer davantage son rôle d'acteur éducatif.</i></p> <p><i>A ce jour, trop peu d'enfants de la ville ont accès à l'enseignement artistique pour des raisons variées relevant de plusieurs champs: social, culturel, économique.</i></p> <p><i>Il est donc urgent de multiplier et d'amplifier les occasions de rencontres avec les arts, proposées à des enfants dans le cadre de leur scolarité. L'école est donc le vecteur idéal pour susciter des apprentissages artistiques qui aideront un individu à construire sa personnalité indépendamment de toute contrainte liée à son origine sociale ou culturelle.</i></p>

Contenu/Programme	<i>Le conservatoire accueille, pendant le temps scolaire, des classes des écoles de la ville (volontaires) pour leur dispenser des cours d'instruments (par groupe de 4 ou 5 élèves) ou de danse (à des effectifs plus importants) pendant une durée limitée. Chaque classe est accueillie pendant 9 semaines à raison d'un cours hebdomadaire: 4 cours avec un instrument, 4 cours avec un autre et une restitution la neuvième semaine. En ce qui concerne la danse, les sessions durent 8 semaines par classe et comporte un cours de danse classique et un cours de danse jazz/urbaine chaque semaine. L'instituteur assiste les professeurs du conservatoire (instruments et danse) et complète leurs enseignements par la suite en classe</i>
Partenaires (dont équipements ou services départementaux)	<i>Éducation Nationale</i>
Artistes / Intervenant-e-s professionnel-le-s	<i>Professeurs du conservatoire</i>
Public(s) visé(s)	<i>6 -11 ans, élèves des écoles de la ville</i>

Budget prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Nature	Montant en €	Nature	Montant en €
Artistes/intervenant-e-s professionnel-le-s (cachets artistiques, salaires, ...) salaires professeur : -musique (10 professeurs x 18 semaines x 2h x 30€) - danse (2 professeurs x 16 semaines x 2 h x 30€) -professeurs coordinateurs suivi du projet (2 professeurs x 20h x 30€)	13 920,00 €	Commune/ Intercommunalité	10 320,00 €
Frais techniques achat complément parc instrumental	2 000,00 €	Fonds propres (recettes des participants, billetterie, ventes...)	
Frais de déplacement / hébergement		Conseil général	7 000,00 €
Communication	1 000,00 €	Partenaires institutionnels :	
Actions de sensibilisation			
Droits d'auteur (Sacem...)	300,00 €		
Documentation/ fournitures	100,00 €		
Autres :		Autres :	
TOTAL	17 320,00 €	TOTAL	17 320,00 €

Il est rappelé que le budget prévisionnel doit être présenté équilibré.

Axe 1 / Éducation artistique et culturelle

Fiche projet n°: 2

En lien avec la circulaire signée par les ministres de l'Éducation nationale et de la Culture, les projets inscrits dans cet axe doivent privilégier des parcours d'éducation artistique et culturelle (EAC) tout au long de la jeunesse, de la petite enfance à l'université, permettant « d'acquérir des savoirs artistiques et culturels, de pratiquer les arts, de découvrir des œuvres, des artistes, des monuments et des lieux à caractère artistique et culturel », en temps scolaire, périscolaire et extra scolaire.

Il s'agit, sur les territoires, de favoriser l'émergence de parcours culturels pour les jeunes, en particulier :

- en soutenant les enseignements artistiques et les pratiques amateurs,
- en développant de nouvelles formes de médiation (notamment liées aux images)

- en promouvant la présence artistique dans les établissements scolaires, structures culturelles et socioculturelles,

- en encourageant la création de projets artistiques et culturels pour et avec les jeunes, ainsi que la transmission du patrimoine culturel.

Une attention particulière sera portée à la recherche de partenariats construits dans la durée, de rencontres et d'opportunités locales (avec les établissements d'enseignement artistique, les structures culturelles, les établissements scolaires dont les collèges, les équipes artistiques implantées ou en résidence longue, les réseaux d'éducation populaire ...).

Intitulé de la fiche projet	Développement des pratiques artistiques et culturelles du jeune public.
Projet	Développer et favoriser la construction du regard esthétique et intellectuel des enfants et des jeunes sur l'art et le spectacle vivant. Promouvoir les œuvres et créations professionnelles destinées au jeune public et à la petite enfance
Structure pilote désignée	Centre Culturel Sidney Bechet Médiathèque Victor Hugo
Interlocuteur-trice (Nom et coordonnées)	Bastoi Mzé / Alexandre favereau Abdallah
Objectifs	Favoriser l'accès à la culture, Participer à la construction et l'éducation d'un public jeune plus réceptif aux propositions culturelles. Développer la sensibilité esthétique et artistique, la curiosité intellectuelle chez ce public. Développer un partenariat avec l'ensemble du dispositif éducatif, Favoriser le développement de la pratique de la lecture et, par extension, des pratiques artistiques (danse, musique...) Stimuler l'imaginaire et accompagner l'éveil des enfants Œuvrer à la réussite éducative des enfants Permettre la création de temps de partage et d'échanges autour de l'art et du loisir entre le parent et l'enfant Développer la fonction d'accueil sur les temps extrascolaires dans les structures culturelles, Favoriser la familiarisation et l'appropriation de l'objet livre et de la

	structure médiathèque	Affiché le
<p>Contenu/Programme</p>	<p>Mise en place d'une offre de programmation de spectacles des arts de la scène en direction du Jeune Public Proposition d'une programmation de 8 à 10 spectacles professionnels (marionnettes, contes, théâtre d'objets, arts de la scène) au centre culturel Sidney Bechet. 3500 enfants du premier cycle à accueillir originaires de toutes les structures scolaires de la ville.</p> <p>Sensibilisation des collégiens à l'action théâtrale par : L'accueil de représentation de compagnies théâtrales avec pour objectifs d'assister à la préparation technique et à la mise en œuvre artistique et scénographique du spectacle. Organisation de rencontre préalable avec un document pédagogique de soutien. Assister aux représentations des pièces de théâtre proposées. Aspects quantitatifs : 500 collégiens des collèges J. Vilar, P. Neruda et S. Delaunay.</p> <p>Proposition d'un ensemble de spectacles des arts de la scène en cohérence avec les programmes éducatifs. Le renforcement des acquis scolaires par une ouverture sur le monde artistique et littéraire. Développement d'ateliers et/ ou cours spécifiques en direction du jeune public.</p> <p>Atelier pédagogique d'initiation générale aux arts plastiques en direction des 6-12 ans. Préparation et réalisation du salon annuel des arts plastiques enfants en lien avec des établissements scolaires et d'atelier municipal avec visites scolaires de l'exposition proposés en vue d'éveiller le regard critique de l'enfant sur l'art et l'image. Cour d'éveil et/ou sensibilisation proposés par le conservatoire municipal au sein de la structure ou dans les écoles de la ville au titre des dispositifs « danse à l'école », « musique à l'école », action qui impliquent un grand nombre d'élèves, permettent leur éveil à l'expression artistique, favorisent leur développement physique et psychologique. Par ailleurs, les interventions en milieu scolaire permettent de développer et/ou réaliser les projets conçus par ou avec les enseignants et donnent souvent lieux à la production d'une prestation publique du travail réalisé en présence des parents (7 spectacles x 300 personnes).</p> <p>Diffusion de spectacles scolaires et/ou accompagnement dans leur réalisation. Soutien logistique comprenant notamment des conditions d'accueil et de diffusion professionnelles.</p> <p>Actions spécifiques petite enfance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Heure du conte (conteurs professionnels) - Lectures - Conférence/débat avec des professionnels de la petite enfance - Projections de films d'animations - Ateliers / Débats - Spectacles danse et musique 	
<p>Partenaires (dont équipements ou services départementaux)</p>	<p>Conservatoire, service éducation, groupes scolaires, direction de la culture C.G (attention travaux) Structures d'accueils de la petite enfance Service fête et cérémonies</p>	
<p>Artistes / Intervenant-e-s professionnel-le-s</p>	<p>Pôle de la Marionnette en Essonne Cie professionnelles</p>	

Public(s) visé(s)	Élèves du premier et second cycle. Collégiens. Parents, Petite enfance (public cible), Professionnels de la petite enfance

Budget prévisionnel :

DEPENSES		RECETTES	
Nature	Montant en €	Nature	Montant en €
Artistes/intervenant-e-s professionnel-le-s (cachets artistiques, salaires, ...)	23 700,00 €	Commune/ Intercommunalité	16 000,00 €
Frais techniques	2 500,00 €	Fonds propres (recettes des participants, billetterie, ventes...)	
Frais de déplacement / hébergement	1 200,00 €	Conseil général	12 000,00 €
Communication	1 000,00 €	Partenaires institutionnels :	
Actions de sensibilisation	1 000,00 €	Etat politique de la ville	5 000,00 €
Droits d'auteur (Sacem...)	2 200,00 €		
Documentation/ fournitures	400,00 €		
Autres :		Autres :	
Alimentation	1 000,00 €		
TOTAL	33 000,00 €	TOTAL	33 000,00 €

Il est rappelé que le budget prévisionnel doit être présenté équilibré.

Axe 2/ culture solidaire

Fiche projet n°:1

Il s'agit d'encourager et accompagner les initiatives et acteurs du territoire vers une politique ambitieuse de diversification et d'élargissement des publics.

Dans ce cadre, les actions destinées à mobiliser tous les publics bénéficieront d'une attention particulière.

Sont ici concernés :

- les projets qui favorisent la mixité sociale, le rapprochement intergénérationnel et la lutte contre les discriminations, en permettant aux personnes en situation d'exclusion, de précarité ou de handicap, d'accéder à toutes les propositions,
- les actions spécifiquement destinées à ces publics prioritaires (médiation, outils et supports adaptés ; intervention d'artistes dans des lieux d'accueil spécialisés...).

Il est donc question notamment de :

- susciter la construction de partenariats en veillant à la reconnaissance des spécificités et des préoccupations de chacun des acteurs impliqués (champ social, réseaux d'éducation populaire, secteur des loisirs...)
- soutenir les structures de production et de diffusion qui accompagnent la réalisation de projets culturels, relevant de cet axe, en et hors les murs,
- faciliter l'accès pour tous aux équipements et aux dispositifs culturels, le Conseil général restant particulièrement vigilant quant à la mise en place de tarifications adaptées dans les équipements subventionnés, à leurs horaires d'ouverture, et toute autre action d'amélioration.

Intitulé de la fiche projet	« Ciné « Un Autre Regard »
Projet	Diffusion cinéma et débat sur les thématiques du quotidien et d'actualité
Structure pilote désignée	Direction Culture
Interlocuteur-trice (Nom et coordonnées)	Véronique Souviat
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les gens sur les sujets de société - Créer un lieu de rencontre, d'échanges et de débat, et permettre ainsi, à ceux qui le souhaitent, de s'exprimer sur leur vécu, le faire partager aux autres, et favoriser la connaissance et la compréhension de l'autre - Favoriser les échanges interculturels et intergénérationnels - Éduquer le regard des spectateurs –leur sens critique- - A l'occasion des dates commémoratives, sensibiliser les habitants aux événements qui ont marqué l'histoire et transmettre la mémoire de ceux qui ont combattu pour défendre les valeurs de la République
Contenu/Programme	<p>Projections « tout public » en soirée une fois par mois au Centre Culturel Sidney Bechet</p> <p>Projections de films documentaires ou de fiction à travers lesquels seront abordés des sujets de société.</p>

	<p>Projections de films fiction et documentaires suivies de débat à l'occasion de journées commémoratives telles que:</p> <ul style="list-style-type: none"> - La journée du souvenir mardi 8 avril - Journée commémorative de l'abolition de l'esclavage - Centenaire de la guerre de 14-18 <p>Projections en direction des stagiaires en apprentissage de la langue française de</p> <p>14h à 17h une fois par trimestre</p> <p>Cette année un partenariat va à nouveau se développer avec l'organisme de formation ARIES. Une réunion avec les formateurs et formatrices est prévue en novembre 2014 au cours de laquelle sera abordée le choix des films et la méthode d'accompagnement pédagogique.</p> <p>A travers cette action nous visons un autre objectif, celui de susciter l'envie d'assister à d'autres projections proposées par la ville ou par d'autres cinémas</p>
<p>Partenaires (dont équipements ou services départementaux)</p>	<p>Centre Culturel Sidney Bechet Service communication de la ville</p>
<p>Artistes / Intervenant-e-s professionnel-le-s</p>	<p>Pour l'animation des débats :</p> <p>Artiste de l'association « Les temps mêlés » Jean-François Donati sociologues maître de conférence sur l'abolition de l'esclavage journalistes du monde diplomatique Membres d'ATTAC</p>
<p>Public(s) visé(s)</p>	<p>Projections en soirée : tout public Projections en après-midi : Les stagiaires de l'association STTDM (Sous Tous Les Toits Du Monde) et des organismes de formation ARIES et INFREP</p>

Budget prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Nature	Montant en €	Nature	Montant en €
Artistes/intervenant-e-s professionnel-le-s (cachets artistiques, salaires, ...)	6 000,00 €	Commune/ Intercommunalité	6 800,00 €
Frais techniques		Fonds propres (recettes des participants, billetterie, ventes...)	
Frais de déplacement / hébergement	650,00 €	Conseil général	3 500,00 €
Communication	1 000,00 €	Partenaires institutionnels : Etat politique de la ville	
Actions de sensibilisation			
Droits d'auteur (Sacem...)	2 000,00 €		
Documentation/ fournitures	650,00 €		
Autres :		Autres :	
TOTAL	10 300,00 €	TOTAL	10 300,00 €

Il est rappelé que le budget prévisionnel doit être présenté équilibré.

Axe 2/ culture solidaire

Fiche projet n°: 2

Il s'agit d'encourager et accompagner les initiatives et acteurs du territoire vers une politique ambitieuse de diversification et d'élargissement des publics.

Dans ce cadre, les actions destinées à mobiliser tous les publics bénéficieront d'une attention particulière.


Sont ici concernés :

- les projets qui favorisent la mixité sociale, le rapprochement intergénérationnel et la lutte contre les discriminations, en permettant aux personnes en situation d'exclusion, de précarité ou de handicap, d'accéder à toutes les propositions,
- les actions spécifiquement destinées à ces publics prioritaires (médiation, outils et supports adaptés ; intervention d'artistes dans des lieux d'accueil spécialisés...).

Il est donc question notamment de :

- susciter la construction de partenariats en veillant à la reconnaissance des spécificités et des préoccupations de chacun des acteurs impliqués (champ social, réseaux d'éducation populaire, secteur des loisirs...)
- soutenir les structures de production et de diffusion qui accompagnent la réalisation de projets culturels, relevant de cet axe, en et hors les murs,
- faciliter l'accès pour tous aux équipements et aux dispositifs culturels, le Conseil général restant particulièrement vigilant quant à la mise en place de tarifications adaptées dans les équipements subventionnés, à leurs horaires d'ouverture, et toute autre action d'amélioration.

Intitulé de la fiche projet	Accès à la langue, cohésion sociale et accès aux livres pour les personnes isolées
Projet	<ul style="list-style-type: none"> - Développement d'un fonds documentaire dédié à l'apprentissage du français - Portage de livres auprès des personnes ayant des difficultés à se rendre dans les médiathèques en raison de problèmes liés à l'âge, le handicap, la maladie ou les accidents ou à des problèmes sociaux
Structure pilote désignée	Lecture publique
Interlocuteur-trice (Nom et coordonnées)	Alexandre Favereau-Abdallah
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✦ Conforter le rôle de centre de ressources documentaires sur le territoire dans le champ de l'accès à la langue ✦ Favoriser l'intégration des populations ayant des difficultés dans la maîtrise du français en leur proposant une offre documentaire multisupports adaptée à leurs besoins langagiers tout autant qu'une médiation et un accompagnement individuel et collectif ✦ Favoriser les échanges collectifs et les ateliers en groupe autour de l'apprentissage du français en se basant sur des documents adaptés ✦ Enrichir le fonds de ressources pour les professionnels du territoire ✦ Lutter contre l'échec scolaire par la formation linguistique des parents ✦ Sensibiliser un public éloigné du français à l'objet livre, aux ressources multimédias tout autant qu'au lieu bibliothèque ✦ Constituer un fonds permettant la mise en œuvre d'actions de médiations, d'animations ✦ Renforcer le lien social ✦ Lutter contre l'isolement ✦ Permettre l'accès à la culture et à une offre de loisirs pour l'ensemble des résidents du territoire ✦ Favoriser la diffusion du livre et des contenus disponibles dans les

	médiathèques	Affiché le 
Contenu/Programme	<ul style="list-style-type: none"> ⤴ Acquisitions de documents livres, revues, ressources multimédias sur le champ de l'accès à la langue ⤴ Accueil de groupes d'alphabétisation, scolaires, fle, ⤴ Discussions, échanges, ⤴ lectures à voix haute ⤴ Présentation documentaires et accompagnement à la découverte d'un fonds d'ouvrages en médiathèque ⤴ Ateliers (autour de livres, d'albums, de films, d'atlas ou d'imagiers) ⤴ Autoformation sur des plates-formes multimédias spécialisées dans l'apprentissage du français ⤴ Après une première entrevue afin le potentiel lecteur, le médiathécaire reviendra en proposant une sélection documentaire (livres, romans en gros caractères, livres-audio, revues, cd...) ⤴ Lectures et spectacles pour les résidents des structures du troisième âge 	
Partenaires (dont équipements ou services départementaux)	<ul style="list-style-type: none"> ⤴ GIP ⤴ Mipop (partenariat avec la BPI sur la mise à disposition d'outils multimédias adaptés) ⤴ Associations (Sous tous les toits du monde, Aries...) ⤴ Services municipaux (ateliers socio linguistiques des maisons de quartiers...) ⤴ Collèges (école ouverte aux parents...) ⤴ Services municipaux (retraités, santé, CCAS...) ⤴ Résidence Colette ⤴ maison de retraite du Bois joli ⤴ maison de retraite Colette 	
Artistes / Intervenant-e-s professionnel-le-s	<ul style="list-style-type: none"> ⤴ Ponctuellement pour les lectures 	
Public(s) visé(s)	<ul style="list-style-type: none"> ⤴ Les adultes et adolescents en difficulté avec la maîtrise du français et/ou la lecture et l'écriture ⤴ Retraités ⤴ Handicapés ayant des difficultés de motricité ⤴ Blessés immobilisés temporairement, malades ⤴ Personnes isolés, en rupture sociale 	

DEPENSES		RECETTES	
Nature	Montant en €	Nature	Montant en €
Artistes/intervenant-e-s professionnel-le-s (cachets artistiques,salaires, ...)		Commune/ Intercommunalité	4 000,00 €
Frais techniques		Fonds propres (recettes des participants, billetterie, ventes...)	
Frais de déplacement / hébergement		Conseil général	2 500,00 €
Communication		Partenaires institutionnels : Etat politique de la ville	
Actions de sensibilisation			
Droits d'auteur (Sacem...)			
Documentation/ fournitures	6 500,00 €		
Autres : Alimentation		Autres :	
TOTAL	6 500,00 €	TOTAL	6 500,00 €

Il est rappelé que le budget prévisionnel doit être présenté équilibré.

Axe 2/ culture solidaire

Fiche projet n°: 3

Il s'agit d'encourager et accompagner les initiatives et acteurs du territoire vers une politique ambitieuse de diversification et d'élargissement des publics.

Dans ce cadre, les actions destinées à mobiliser tous les publics bénéficieront d'une attention particulière.

Sont ici concernés :

- les projets qui favorisent la mixité sociale, le rapprochement intergénérationnel et la lutte contre les discriminations, en permettant aux personnes en situation d'exclusion, de précarité ou de handicap, d'accéder à toutes les propositions,
- les actions spécifiquement destinées à ces publics prioritaires (médiation, outils et supports adaptés ; intervention d'artistes dans des lieux d'accueil spécialisés...).

Il est donc question notamment de :

- susciter la construction de partenariats en veillant à la reconnaissance des spécificités et des préoccupations de chacun des acteurs impliqués (champ social, réseaux d'éducation populaire, secteur des loisirs...)
- soutenir les structures de production et de diffusion qui accompagnent la réalisation de projets culturels, relevant de cet axe, en et hors les murs,
- faciliter l'accès pour tous aux équipements et aux dispositifs culturels, le Conseil général restant particulièrement vigilant quant à la mise en place de tarifications adaptées dans les équipements subventionnés, à leurs horaires d'ouverture, et toute autre action d'amélioration.

Intitulé de la fiche projet	Développement social et culturel par les pratiques artistiques
Projet	- Construire, une proposition régulière de soutien aux pratiques artistiques amateurs ou émergentes dans la proximité, couvrant le plus largement possible, les disciplines artistiques et les expressions culturelles, dans un objectif permanent de socialisation, et de renforcement du « bien vivre ensemble » : Mon Concert + Mon théâtre + le Bœuf + rencontres de danse+ soirées Stand-up - Mise en œuvre d'un ensemble d'initiatives et d'activités créatives fondé sur les arts de la rue dont l'aboutissement est un grand défilé populaire, festif et familial,
Structure pilote désignée	Service Enfance Maisons de quartiers Conservatoire Centre Culturel Sidney Bechet
Interlocuteur-trice (Nom et coordonnées)	Frédéric Ségura / Bastoi Mzé
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Développer l'offre culturelle auprès de tous les publics avec une attention particulière au public éloigné des pratiques artistiques, • mettre en œuvre une médiation, entre les artistes émergents et les publics destinataires, • soutenir la volonté de faire ensemble, de réaliser collectivement un travail de dimension créatrice en croisant et en impliquant d'autres publics au cours de ces expériences, dont une sensibilisation particulière en directions des femmes habitantes des quartiers. • permettre d'apporter une part de réponses aux problématiques constatées, évoquées, revendiquées par les populations dénommées « Jeunes adultes » dont les attentes sont définies. • initier et faciliter la connaissance, le savoir des

	autres, par la facilitation à se mettre en jeu sur le plan des émotions, par la recherche de l'expression de soi.
Contenu/Programme	<p>descriptif détaillé de l'action :</p> <p>A partir d'un lieu central à vocation culturelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ Organisation de rencontres avec les porteurs de projets artistiques et les amateurs dans le but de recenser précisément les besoins en accompagnement. ✦ Élaboration et mise en œuvre de temps dévolus à la préparation des initiatives avec la participation des habitants dont les « jeunes adultes ». ✦ Élaboration et mise en œuvre d'un ensemble d'une vingtaine de propositions d'actions concrètes de développement culturel par la mise en place d'initiatives permettant l'expression artistique des amateurs de niveau confirmé , qui s'appelleront « Mon Concert», « Mon théâtre », « Le Bœuf de Grigny » soit 3 par mois. ✦ mise à disposition en direction des artistes en développement, d'un équipement culturel en ordre de marche. ✦ Mise à disposition d'un plan de communication et des outils afférents : affiches , tracts, plaquette etc... ✦ recherche de partenaires / opérateurs pour l'organisation de tournées de proximité. ✦ Accueil de jurys de professionnels pour évaluer les initiatives, ✦ Mise en œuvre de pôles culturels de quartier fondés sur un ensemble d'ateliers artistiques : Atelier de création musicales, ateliers de création de costumes, ateliers de fabrication de personnages (Totems) représentatifs des quartiers impliqués avec la participation de plasticiens. ✦ Mise en œuvre d'ateliers liés aux pratiques circassiennes (Jonglage, équilibriste, fil de ferriste etc...)
Partenaires (dont équipements ou services départementaux)	<p>Service Enfance : Accueil de proximité, ALSH Vie de Quartier Maisons de quartiers Services techniques municipaux Conservatoire Médiathèques Centre culturel Service Communication Label Block-out Service jeunesse studio privé Collectif pour la Culture en Essonne</p>
Artistes / Intervenant-e-s professionnel-le-s	<p>Cie La Constellation (Arts de la Rue et circassiens) J.F. Donatti (plasticien) Rev'art (stylisme + décoration) Vla Tuffa Compagnies de percussions et de déambulation musicales.(Brass-band et Batucadas) Jury de professionnels : Savant des rimes + ol' Kainry + kamel lancien + Momo le Breaker+ théâtre du fil + Amin théâtre</p>
Public(s) visé(s)	<p>Enfants Jeunes adultes Familles Élèves enfants du Clas associations Artistes en développement</p>

Budget prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Nature	Montant en €	Nature	Montant en €
Artistes/intervenant-e-s professionnel-le-s (cachets artistiques, salaires, ...)	20 000,00 €	Commune/ Intercommunalité	25 000,00 €
Frais techniques	7 500,00 €	Fonds propres (recettes des participants, billetterie, ventes...)	
Frais de déplacement / hébergement	1 000,00 €	Conseil général	15 000,00 €
Communication	2 500,00 €	Partenaires institutionnels : Etat politique de la ville	5 000,00 €
Actions de sensibilisation	10 000,00 €		
Droits d'auteur (Sacem...)	2 000,00 €		
Documentation/ fournitures			
Autres :		Autres :	
Alimentation	2 000,00 €		
TOTAL	45 000,00 €	TOTAL	45 000,00 €

Il est rappelé que le budget prévisionnel doit être présenté équilibré.

Axe 3/ création – innovation – recherche

Fiche projet n°: 1...

Il est proposé de poursuivre l'accompagnement de la création artistique et de la recherche patrimoniale et d'accompagner les initiatives spécifiquement tournées vers l'innovation et l'exploration de nouveaux modèles et partenariats.

Ainsi le Département choisit de favoriser plus particulièrement des expériences croisées (artistiques, sociétales, participatives...), afin d'encourager l'expérimentation et/ ou le développement :

- de projets favorisant la création ou l'innovation sur un champ et/ou l'émergence artistique et culturelle,
- de nouveaux rapports entre art, culture et société, et entre artistes, chercheurs, créateurs et populations de territoires donnés,

- du dialogue entre patrimoine et création,
- de projets conduisant à une plus grande implication des populations,
- de relations partenariales plus symétriques, de nouvelles formes d'organisation, plus coopératives ou s'inscrivant dans une dynamique de mutualisation, cherchant de nouveaux modes de gouvernance et/ou de coopérations entre les partenaires (collectifs de programmation, compagnonnages, artistes associés, résidences...) et les différentes échelles territoriales.

Intitulé de la fiche projet	création d'un programme social d'éducation par la musique par la ville de Grigny, inspiré par les pédagogies Sud Américaines .
Projet	<p>En 2014/2015, deux initiatives préludent à l'ouverture du programme El Sistéma en septembre 2015 :</p> <p>1- ouverture de deux classes d'orchestre symphonique dans le cadre des ateliers NAP au conservatoire</p> <p>2- ouverture d'une classe d'orchestre de guitares en collaboration avec l'école du Renne dans le quartier de La Grande Borne</p>
Structure pilote désignée	Conservatoire municipal de musique danse et arts plastiques
Interlocuteur-trice (Nom et coordonnées)	Edgar SOLMI directeur du conservatoire 01 69 24 87 01
Objectifs	<p>La ville affiche des ambitions en matière d'éducation artistique sur son territoire (construction d'un nouveau Conservatoire, réflexions en cours sur les modalités de transmission des savoirs et sur l'éducation en général).</p> <p>Considérant par ailleurs la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires et l'introduction des NAP (Nouveaux Temps d'Activités Périscolaires), ainsi que les partenariats nouveaux entre les établissements scolaires et la ville (Ateliers de Découvertes Artistiques par exemple), la Municipalité souhaite élargir l'action du Conservatoire et lui permettre de jouer davantage son rôle d'acteur éducatif majeur. On constate également, qu'à ce jour, trop peu d'enfants de la ville ont accès à un enseignement artistique spécialisé pour des raisons relevant de plusieurs champs : social, culturel, économique ou même ethnique.</p> <p>Ainsi, il est urgent de multiplier et d'amplifier les occasions de rencontres avec les arts proposées à des enfants dans et hors cadre scolaire. Le Conservatoire a pour vocation de susciter des apprentissages artistiques qui aideront un individu à construire sa personnalité indépendamment de toute contrainte liée à son origine sociale ou culturelle.</p> <p>Cependant, il faut néanmoins savoir que les effectifs moyens des</p>

établissements d'enseignements artistiques en France sont en baisse depuis plusieurs années et que la durée moyenne de scolarité d'un élève a considérablement chuté : elle est actuellement évaluée aux environs de deux ans, ce qui est peu par rapport aux années 80/90. Les raisons de cette désaffection sont diverses et difficiles à cerner. Parmi celles-ci on peut cependant en citer quelques-unes :

- l'apprentissage de la musique est jugé trop onéreux
- l'apprentissage de la musique a tendance à revêtir un aspect « consumériste », l'élève venant « consommer » de la musique, sans réellement s'investir dans une démarche plus approfondie, ni avoir conscience de la valeur des opportunités qui lui sont proposées. Il songe davantage à ses droits au sein de son école, qu'à ses devoirs. La dimension de partage, de rencontre, d'idéal commun à plusieurs, est oubliée au profit d'un souci purement individualiste.
- L'apprentissage de la musique est perçu comme réservé à des privilégiés dans la déclinaison suivante : la banlieue à droit au « rap » et plus globalement aux « musiques actuelles », les quartiers favorisés, à « Mozart et à la musique classique » et donc, de manière sous entendue, ont accès à l'excellence.

Fort de ce constat, la Ville de GRIGNY, via son Conservatoire, souhaite s'entendre par voie de convention avec la fondation « LES PASSEURS D'ARTS » pour tenter de mettre en œuvre un programme d'éducation musicale différent et innovant inspiré du modèle vénézuélien « EL SISTEMA » qui propose depuis 35 ans une pédagogie de la musique exigeante, basée sur l'apprentissage collectif, la gratuité et le partage d'un idéal artistique commun dès le plus jeune âge, là où l'enseignement occidental privilégie l'individualité et une transmission au sein de cénacles. Les principes de cette pédagogie s'exportent de plus en plus dans le monde entier avec des résultats impressionnants qui, désormais, ont franchi le champ de la musique pour investir celui du social. Eu égard à la sociologie particulière de la ville de Grigny (part importante des jeunes dans la démographie, multiplicité des ethnies, classes sociales populaires à faibles revenus), cette pédagogie semble plutôt adaptée et devrait constituer un projet autant **social qu'artistique**, porteur de beaucoup d'espoir.

En prélude à ce projet qui naîtra en septembre 2015, 2 actions pilotées par le conservatoire constitueront des phases « d'essais » pour la ville :

- **un atelier orchestre, animé par 4 professeurs du conservatoire, dans le cadre des NAP, accueillera des élèves volontaires qui souhaiteront s'engager sur ce projet pendant l'année scolaire 2014/2015 (lundi et jeudi pour un secteur de la ville, mardi et vendredi pour l'autre)**
- un atelier « orchestre de guitares » (20 guitares) animé par un professeur du conservatoire aura lieu à l'école du Renne (pendant le temps scolaire et pendant les NAP, 1 fois par semaine de 13h 30 à 15h et de 15h à 16h30, le mardi)

Contenu/Programme

Ces deux actions préparatoires obéissent aux règles essentielles de ce programme

- ♣ les élèves sont débutants et recrutés entre le ce1 et le cm2
- ♣ l'apprentissage instrumental et plus généralement musical est le plus souvent collectif avec des « pupitres » (ex :10 violons, 10

guitares...). Les cours individuels sont réduits le plus possible

- ✦ l'apprentissage se fait sur des séquences d'1h , 2 fois par semaine
- ✦ chaque séquence se partage en trois : un temps pour la formation musicale sous forme de chant choral et ludique, un temps pour l'apprentissage de l'instrument et un temps de répétition avec tout l'orchestre.
- ✦ La gratuité permet l'accès de tous
- ✦ les instruments restent dans les locaux mais seront prêtés l'année suivante
- ✦ les familles s'engagent sur une durée contractuelle et l'assiduité est la règle

Partenaires (dont équipements ou services départementaux)	<i>Fondation « Les Passeurs d'arts » qui s'occupera de la formation des professeurs à cette méthode</i>
Artistes / Intervenant-e-s professionnel-le-s	<i>Professeurs du conservatoire</i>
Public(s) visé(s)	<i>6 -11 ans, élèves des écoles de la ville</i>

Budget prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Nature	Montant en €	Nature	Montant en €
Artistes/intervenant-e-s professionnel-le-s (cachets artistiques, salaires, ...) salaires professeur : -musique (5 professeurs x 32 semaines x 13h x 30€ -professeurs coordinateurs suivi du projet (2 professeurs x 20h x 30€)	12480	Commune/ Intercommunalité	11640
Frais techniques achat complément parc instrumental	10000	Fonds propres (recettes des participants, billetterie, ventes...)	
Frais de déplacement / hébergement		Conseil général	11940
Communication	1000	Partenaires institutionnels :	
Actions de sensibilisation			
Droits d'auteur (Sacem...)			
Documentation/ fournitures	100		
Autres :		Autres :	
TOTAL	23 580,00 €	TOTAL	23 580,00 €

Axe 3/ création – innovation – recherche

Fiche projet n°: 2


Il est proposé de poursuivre l'accompagnement de la création artistique et de la recherche patrimoniale et d'accompagner les initiatives spécifiquement tournées vers l'innovation et l'exploration de nouveaux modèles et partenariats.

Ainsi le Département choisit de favoriser plus particulièrement des expériences croisées (artistiques, sociétales, participatives...), afin d'encourager l'expérimentation et/ ou le développement :

- de projets favorisant la création ou l'innovation sur un champ et/ou l'émergence artistique et culturelle,
- de nouveaux rapports entre art, culture et société, et entre artistes, chercheurs, créateurs et populations de territoires donnés,

- du dialogue entre patrimoine et création,
- de projets conduisant à une plus grande implication des populations,
- de relations partenariales plus symétriques, de nouvelles formes d'organisation, plus coopératives ou s'inscrivant dans une dynamique de mutualisation, cherchant de nouveaux modes de gouvernance et/ou de coopérations entre les partenaires (collectifs de programmation, compagnonnages, artistes associés, résidences...) et les différentes échelles territoriales.

Intitulé de la fiche projet	Festival de l'oralité
Projet	Organisation d'un festival tourné sur les arts de l'oralité
Structure pilote désignée	Lecture publique
Interlocuteur-trice (Nom et coordonnées)	Alexandre Favereau-Abdallah CVS Médiathèque Victor Hugo 1 rue de la Plaine 91350 Grigny
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ⤴ Valoriser et promouvoir le conte en tant qu'art intégrant musique, chant, poésie, théâtre, danse mais aussi en tant qu'art social permettant tant l'enracinement social que l'ouverture sur le monde, les arts, l'échange, la découverte et le loisirs ⤴ Offrir au public grignois la possibilité de mieux découvrir les arts de l'oralité mais aussi de créer des espaces d'échanges avec les artistes ⤴ Participer au développement de la créativité des habitants et à sa valorisation à travers un processus d'écriture et de mise en scène de contes ⤴ Accompagner les actions de bilinguisme du territoire afin de permettre une meilleure appréhension de soi et faciliter le vivre ensemble
Contenu/Programme	<ul style="list-style-type: none"> ⤴ Diffusion de contes (dont contes bilingues, contes musicaux , étrangers, veillées contées...) ⤴ Animations et spectacles de contes dans les établissements ⤴ Ateliers de créations de contes ⤴ Conférences et/ ou actions à destination des professionnels ⤴ Ateliers d'écritures, de prise de parole en groupe, lectures
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ⤴ Services municipaux (conservatoire, enfance, centre culturel,

(dont équipements ou services départementaux)	maisons de quartiers...) <ul style="list-style-type: none"> ▲ Associations d'alphabétisation, apprentissage du français ▲ Éducation Nationale ▲ Théâtre du Fil ▲ Amin Théâtre 	Affiché le 
Artistes / Intervenant-e-s professionnel-le-s		
Public(s) visé(s)	▲ Tout public	

Budget prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Nature	Montant en €	Nature	Montant en €
Artistes/intervenant-e-s professionnel-le-s (cachets artistiques, salaires, ...)	3 000,00 €	Commune/ Intercommunalité	3 000,00 €
Frais techniques	800,00 €	Fonds propres (recettes des participants, billetterie, ventes...)	
Frais de déplacement / hébergement		Conseil général	2 000,00 €
Communication	200,00 €	Partenaires institutionnels : Etat politique de la ville	
Actions de sensibilisation	1 000,00 €		
Droits d'auteur (Sacem...)			
Documentation/ fournitures			
Autres : Alimentation		Autres :	
TOTAL	5 000,00 €	TOTAL	5 000,00 €

Il est rappelé que le budget prévisionnel doit être présenté équilibré.

Axe 3/ création – innovation – recherche

Fiche projet n°: 3 HISTOIRE , PATRIMOINE ET MEMOIRE DE GRIGNY ET SES QUARTIERS...

Il est proposé de poursuivre l'accompagnement de la création artistique et de la recherche patrimoniale et d'accompagner les initiatives spécifiquement tournées vers l'innovation et l'exploration de nouveaux modèles et partenariats.

Ainsi le Département choisit de favoriser plus particulièrement des expériences croisées (artistiques, sociétales, participatives...), afin d'encourager l'expérimentation et/ ou le développement :

- de projets favorisant la création ou l'innovation sur un champ et/ou l'émergence artistique et culturelle,
- de nouveaux rapports entre art, culture et société, et entre artistes, chercheurs, créateurs et populations de territoires donnés,
- du dialogue entre patrimoine et création,
- de projets conduisant à une plus grande implication des populations,
- de relations partenariales plus symétriques, de nouvelles formes d'organisation, plus coopératives ou s'inscrivant dans une dynamique de mutualisation, cherchant de nouveaux modes de gouvernance et/ou de coopérations entre les partenaires (collectifs de programmation, compagnonnages, artistes associés, résidences...) et les différentes échelles territoriales.

Intitulé de la fiche projet	Histoire, patrimoine et mémoires de Grigny et ses quartiers
Projet	
Structure pilote désignée	Mission d'histoire locale et du Patrimoine
Interlocuteur-trice (Nom et coordonnées)	Elisabeth de ROLAND 01 69 43 47 42 /06 27 71 52 31 elisabeth.de-roland@grigny91
Objectifs	<p>Promouvoir l'histoire de Grigny, ville de grands ensembles et emblématique de la politique de la ville.</p> <p>Poursuivre la collecte des histoires individuelles et collectives des habitants dans les quartiers de Grigny et notamment le village, la Grande Borne et Grigny/2 et inscrire cette mémoire dans le patrimoine commun des Grignois.</p> <p>Sauvegarder et valoriser le patrimoine de la ville sous toutes ses formes : industriel, urbain, rural, naturel, humain.</p> <p>Créer du lien, créer du sens, en permettant aux habitants, à tous les habitants de mieux connaître la ville de sa fabrication à son évolution, du village à la ville, leur donner des outils de lecture et d'analyse de leur environnement urbain afin de participer à la vie locale en associant mémoire et projet.</p> <p><u>Et ceci dans un but :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - de favoriser les apprentissages, l'intégration collective et l'esprit

	<p>citoyen et notamment auprès des plus jeunes, ce type d'action participant à la construction d'adultes autonomes et citoyens</p> <p>-développer le sentiment d'appartenance à la ville et de renouveler l'image de la ville.</p>
<p>Contenu/Programme</p>	<p>cette thématique est déclinée sous différentes approches:</p> <p><u>approche diffusion et pédagogie</u> : Réalisation d'expositions, de publications, de films... valorisée dans différents lieux de la ville, et hors de la commune</p> <p><u>approche histoire</u> (scientifique, édition, recherche...);</p> <p><u>approche patrimoine</u> : constitution d'archives (élaboration d'une iconothèque d'un fonds d'histoire locale, collecte audio et audiovisuelle de témoignages d'habitants, élaboration de circuits patrimoniaux et touristiques.</p> <p>- <u>approche culture/partage</u> (spectacles, commémorations, conférences, échanges des récits, ...) dans le cadre d'une programmation de sorties Nature/histoire et de visites de la ville et de sa région en direction des écoles et collèges, associations, structures municipales (service jeunesse, enfance, petite enfance, centres sociaux, maisons de quartier, ...) et extérieurs, journées du patrimoine</p> <p>mise en œuvre de la semaine de l'histoire locale et du Patrimoine sur la ville (première édition):</p> <p>Il s'agira sur une semaine et sur tout le territoire communal de mettre en œuvre une série d'initiatives autour de l'histoire et de la mémoire de la ville, de ses quartiers mettant en valeur d'une part les témoignages et les documents collectés auprès de la population grignoise mais aussi le patrimoine communal (bâti, faune, flore) (centres sociaux, structures jeunesse, ...) et cela en réseau avec les services municipaux .</p> <p>élaboration d' animations associant les sites patrimoniaux de la commune et la création artistique : danse, théâtre, conte, musique, arts plastiques</p> <p>projections de documentaires, de diaporamas, de films, expositions, conférences, visites à thème de la ville, rallye historique et citoyen</p>
<p>Partenaires (dont équipements ou services départementaux)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ♣ les services culturels de la ville (Centre culturel, bibliothèque, conservatoire) et autres structures ou services municipaux (Éducation, Enfance, Petite Enfance, Jeunesse maisons de quartier et centres sociaux...) pour ancrer la Mission au sein d'un projet de développement culturel. ♣ le tissu associatif de la ville, ♣ les services de la Cale (la communauté d'agglomération les lacs de l'Essonne) ♣ les structures associatives ou départementales à visée patrimoniale tels que la Maison de Banlieue, Cinéma, les Archives départementales, bibliothèque départementale CAUE, le comité départemental de tourisme, le Centre ressources politique de la ville, Fondation pour la Sauvegarde du Patrimoine,
<p>Artistes / Intervenant-e-s</p>	<p>Sociologue, historien, musicien, intermittent du spectacle, éditeur..</p>

professionnel-le-s	
Public(s) visé(s)	La population grignoise dans sa diversité culturelle, intergénérationnelle. Des interventions spécifiques seront mises en place auprès des écoles et collèges de la ville

Budget prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Nature	Montant en €	Nature	Montant en €
Artistes/intervenant-e-s professionnel-le-s (cachets artistiques, salaires, ...)	5 500,00 €	Commune/ Intercommunalité	6 000,00 €
Frais techniques		Fonds propres (recettes des participants, billetterie, ventes...)	
Frais de déplacement / hébergement		Conseil général	5 500,00 €
Communication	4 000,00 €	Partenaires institutionnels :	
Actions de sensibilisation			
Droits d'auteur (Sacem...)	1 400,00 €		
Documentation/ fournitures	600,00 €		
Autres :		Autres :	
TOTAL	11 500,00 €	TOTAL	11 500,00 €

Il est rappelé que le budget prévisionnel doit être présenté équilibré.

Axe 3/ création – innovation – recherche

Fiche projet n°: 4

Il est proposé de poursuivre l'accompagnement de la création artistique et de la recherche patrimoniale et d'accompagner les initiatives spécifiquement tournées vers l'innovation et l'exploration de nouveaux modèles et partenariats.

Ainsi le Département choisit de favoriser plus particulièrement des expériences croisées (artistiques, sociétales, participatives...), afin d'encourager l'expérimentation et/ ou le développement :

- de projets favorisant la création ou l'innovation sur un champ et/ou l'émergence artistique et culturelle,
- de nouveaux rapports entre art, culture et société, et entre artistes, chercheurs, créateurs et populations de territoires donnés,

- du dialogue entre patrimoine et création,
- de projets conduisant à une plus grande implication des populations,
- de relations partenariales plus symétriques, de nouvelles formes d'organisation, plus coopératives ou s'inscrivant dans une dynamique de mutualisation, cherchant de nouveaux modes de gouvernance et/ou de coopérations entre les partenaires (collectifs de programmation, compagnonnages, artistes associés, résidences...) et les différentes échelles territoriales.

Intitulé de la fiche projet	Les musées à Grigny
Projet	Amener le public grignois éloigné de l'écrit et de la culture française à visiter des musées, à devenir des passeurs de culture (réfèrent pouvant organiser de petites visites commentées des lieux), à travailler avec des acteurs des musées et à créer une œuvre en lien avec la thématique choisie dans le cadre de ces visites avec l'appui de l'association DECIDER
Structure pilote désignée	Lecture Publique
Interlocuteur-trice (Nom et coordonnées)	Alexandre Favereau-Abdallah CVS Médiathèque Victor Hugo 1 rue de la Plaine 91350 Grigny 0169454242
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ⤴ Amener des habitants éloignés de la culture muséale dans ces institutions ⤴ Former les habitants pour devenir des passeurs de leur propre découverte, ⤴ Organiser des visites collectives à l'extérieur de la ville ⤴ Permettre l'appropriation des institutions culturelles par la population française ⤴ Favoriser le vivre ensemble et permettre une meilleure intégration des participants à la vie collective de la ville ⤴ Améliorer les compétences langagières et favoriser la prise de parole, la transmission et les échanges,
Contenu/Programme	<ul style="list-style-type: none"> ⤴ Travail préparatoire avec des professionnels (conservateurs du patrimoine, conférenciers, historiens, sociologues...) autour d'une thématique (l'histoire de l'écriture) et de lieux (les musées partenaires) ⤴ Organisation de visites commentées avec les musées partenaires ⤴ Travaux sur le territoire autour des visites (création d'un film, création d'une exposition, rédactions accompagnées par des

<p>Partenaires (dont équipements ou services départementaux)</p>	<p>professionnels de courts textes, affichés le</p> <ul style="list-style-type: none"> ▲ Association Décider (concepteur du projet avec lequel nous travaillons collaborativement sur l'action) ▲ Musée du Louvre ▲ Musée Guimet ▲ Institut du Monde Arabe ▲ Maison de quartier Marie Curie (CVS)
<p>Artistes / Intervenant-e-s professionnel-le-s</p>	<ul style="list-style-type: none"> - conférenciers des musées, - professionnels de la culture,
<p>Public(s) visé(s)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Public adulte, éloigné de l'écrit, maîtrisant incomplètement la langue française et éloigné de la culture classique

Budget prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Nature	Montant en €	Nature	Montant en €
Artistes/intervenant-e-s professionnel-le-s (cachets artistiques, salaires, ...)	2 000,00 €	Commune/ Intercommunalité	2 500,00 €
Frais techniques	1 000,00 €	Fonds propres (recettes des participants, billetterie, ventes...)	
Frais de déplacement / hébergement		Conseil général	1 500,00 €
Communication	1 000,00 €	Partenaires institutionnels :	
Actions de sensibilisation		Etat politique de la ville	
Droits d'auteur (Sacem...)			
Documentation/ fournitures			
Autres :		Autres :	
TOTAL	4 000,00 €	TOTAL	4 000,00 €

Il est rappelé que le budget prévisionnel doit être présenté équilibré.

SYNTHESE FINANCIERE GLOBALE

	Dépenses	Recettes	
	Total fiches projet	Participation collectivité / EPCI	Subvention conseil général
Axe 1	50 320,00 €	26 320,00 €	19 000,00 €
Axe 2	61 800,00 €	35 800,00 €	21 000,00 €
Axe 3	44 080,00 €	23 140,00 €	20 940,00 €
Total	156 200 €	85 260 €	60 940 €